UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

DÉLIBÉRATION
du conseil d'administration
de l'Université Bourgogne Europe

Séance du 21 octobre 2026

Délibération n° 2026 – 21/10/2026– 20

Charte LUMEN (Laboratoires et plateformes Unis pour la Mobilité et l'ENvironnement)

- VU le code de l'éducation
- VU le décret n° 2024-1157 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Bourgogne Europe et approbation de ses statuts
- VU les statuts de l'Université Bourgogne Europe
- VU l'avis de la Commission de la Recherche rendu en sa séance du 30 septembre 2026

Quorum en début de séance : 19

Le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la *Charte LUMEN*.

Refus de vote : 0	Suffrages exprimés : 24
Abstention(s) : 0	Pour : 24
	Contre : 0

Dijon, le 21 octobre 2026

Le Président de l'Université Bourgogne Europe,

Vincent THOMAS

P.J. : Chartre LUMEN ; Note Charte LUMEN

Délibération transmise au recteur de la région académique Bourgogne-Franche-Comté
Chancelier de l'Université Bourgogne Europe

Délibération publiée sur le site Internet de l'établissement

Charte LUMEN

Laboratoires et plateformes Unis pour la Mobilité et l'ENvironnement

Avant-propos 2

Charte LUMEN : Laboratoires et plateformes Unis pour la Mobilité et l'ENvironnement 4

Les différentes thématiques d'engagement 7

Guide adaptatif 9

Thématique : La gouvernance du laboratoire 12

Thématique : La recherche au sein du laboratoire 14

Thématique : Les achats du laboratoire 15

Thématique : Les équipements scientifiques 16

Thématique : Le numérique 17

Thématique : La gestion des déchets 18

Thématique : La gestion de l'énergie 19

Thématique : Les déplacements domicile-travail 20

Thématique : Les déplacements professionnels 22

Thématique : L'organisation de colloques et séminaires 23

Glossaire 25

Version de travail – Confidentiel

Avant-propos

La recherche occupe une place centrale dans la production, l'analyse et la diffusion des connaissances relatives aux changements climatiques, à l'érosion de la biodiversité et, plus largement, aux transitions socio-écologiques. Que ce soient à travers leurs travaux, leurs activités d'expertise, de formation et de médiation scientifique, les communautés de recherche contribuent à éclairer les débats publics et les décisions collectives face aux défis environnementaux contemporains.

Cette responsabilité conduit les établissements et les laboratoires à s'interroger sur la cohérence entre les connaissances produites et les conditions dans lesquelles elles le sont. Les activités de recherche mobilisent en effet des ressources matérielles, énergétiques et humaines dont les impacts environnementaux peuvent être significatifs. Les déplacements professionnels, l'utilisation d'équipements scientifiques, les infrastructures de recherche ou encore les usages numériques constituent autant de dimensions qui méritent d'être prises en considération dans une démarche de responsabilité environnementale.

Ces enjeux peuvent parfois conduire à des arbitrages complexes. Les échanges internationaux, la participation aux réseaux scientifiques, l'accès aux infrastructures de recherche ou la diffusion des résultats demeurent des composantes essentielles de l'activité scientifique et de son rayonnement. La recherche de solutions permettant de concilier excellence scientifique, coopération internationale et maîtrise des impacts environnementaux constitue ainsi un défi majeur pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Dans ce contexte, la réduction progressive de l'empreinte environnementale des activités de recherche apparaît comme un levier d'amélioration continue, complémentaire de la contribution scientifique elle-même aux transitions socio-écologiques. Elle participe à renforcer la crédibilité, l'exemplarité et la responsabilité collective de la communauté scientifique face aux enjeux du XXIe siècle.

Version de travail – Confidentiel

La charte LUMEN et son guide adaptatif pour une recherche durable constitue donc un levier stratégique pour l'Université Bourgogne Europe (UBE). Ils ont été conçus comme des outils d'accompagnement essentiels pour soutenir les chercheurs, les enseignants-chercheurs et les personnels d'appui à la recherche dans l'indispensable évolution de leurs pratiques scientifiques.

Loin de vouloir contraindre l'indépendance de la recherche ou d'entraver le développement des travaux, notre démarche vise à outiller les actrices et acteurs de la communauté pour qu'ils puissent, à leur échelle, anticiper l'impact environnemental de leurs activités et participer activement à l'effort collectif d'atténuation et d'adaptation de l'établissement.

La stratégie de l'UBE pour rendre la recherche plus durable s'articule autour de deux piliers majeurs : la mesure des niveaux d'émission des unités de recherche (via le **Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre - BEGES**) et l'identification précise des différentes sources de pression environnementale. Ce diagnostic est le socle sur lequel chaque laboratoire et plateforme pourra bâtir un plan d'actions opérationnel et efficace.

La charte et son guide adaptatif facilitent la mise en œuvre de solutions concrètes, permettant à chaque laboratoire de s'inscrire dans la trajectoire de l'Université Bourgogne Europe (UBE) tout en respectant ses propres spécificités disciplinaires.

Nous tenons à souligner que ce document est l'aboutissement d'une dynamique participative, portée par un collectif de collègues mobilisés face à l'urgence écologique. Ce travail a mobilisé des directions d'unités, de composantes, des responsables administratifs, des enseignants-chercheurs, des ingénieurs et techniciens, des référents DDRSE des laboratoires, les services d'appui à la recherche ainsi que la Cellule Campus Durable.

Nous tenons à saluer cet engagement, car c'est par cette intelligence collective que l'UBE relèvera les défis de la transition socio-environnementale.

Au-delà des préconisations techniques, la charte LUMEN et son guide adaptatif doivent nous engager vers une organisation de la recherche toujours plus responsable et éthique. Nous formulons le vœu qu'il suscite de nouvelles vocations et stimule l'émergence de projets de recherche innovants, dédiés aux enjeux majeurs de la transition.

Version de travail – Confidentiel

Charte LUMEN : Laboratoires et plateformes Unis pour la Mobilité et l'ENvironnement.

Version de travail – Confidentiel

Les laboratoires et plateformes signataires de la présente charte LUMEN reconnaissent que les crises climatiques, environnementales et sociales constituent des défis majeurs pour les sociétés contemporaines.

L'ampleur des transformations du système climatique en cours appelle une mobilisation renforcée de la recherche et de l'innovation afin de produire les connaissances, les méthodes et les solutions nécessaires à la compréhension, à l'atténuation et à l'adaptation aux changements globaux.
Cette responsabilité s'inscrit dans un cadre institutionnel en profonde évolution. Au niveau européen, le **Pacte Vert pour l'Europe**[1] fixe l'objectif d'une neutralité climatique à l'horizon 2050 et place la recherche et l'innovation au cœur des transitions environnementales, économiques et sociales.

Les programmes-cadres européens, notamment **Horizon Europe**[2], encouragent le développement de recherches interdisciplinaires, transdisciplinaires et orientées vers les grands défis sociétaux.
Au niveau national, la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) est mise en place dès 2015 puis actualisée en 2026 (SNBC 3). Elle est renforcée par le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC 3, 10 mars 2025)[3], Ces documents ambitionnent pour la France une trajectoire de neutralité carbone à l'horizon 2050.

Le Plan de transformation écologique de l'État (mars 2024) promeut par ailleurs une fonction publique écologiquement responsable avec la circulaire Services Publics Écoresponsable (SPE) fixant comme objectif une baisse de 22% des émissions en 2027 par rapport à 2022 et une division par 5 des émissions de l'État d'ici 2050.
Le ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace (MESRE) a engagé une transformation profonde du secteur à travers le **Plan**

[1] https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/european-green-deal/#:~:text=12%20%25%20du%20PIB.-,Principaux%20objectifs%20du%20pacte%20vert,la%20nature%20et%20les%20%C3%A9cosyst%C3%A8mes.
[2] https://www.horizon-europe.gouv.fr/horizon-europe-c-est-quoi-24104
[3] https://www.ecologie.gouv.fr/actualites/gouvernement-lance-nouveau-plan-national-dadaptation-changement-climatique

Climat, Biodiversité et Transition Écologique[4]. Ce plan reconnaît explicitement le rôle stratégique des établissements et des organismes de recherche dans l'accompagnement des transitions et invite les acteurs de l'ESR à intégrer les enjeux environnementaux dans leurs activités de recherche, de formation, de gouvernance et de gestion.
Le **CNRS**, à travers son schéma directeur développement durable et responsabilité sociétale[5] ainsi que ses travaux sur la recherche durable, encourage l'analyse et la réduction des impacts environnementaux de la recherche tout en renforçant la production de connaissances utiles aux transitions. L'**INSERM**, l'**INRAE**[6], l'**Institut Agro**[7] ont engagé des démarches convergentes visant à articuler excellence scientifique, responsabilité environnementale et contribution aux Objectifs de Développement Durable[8].

L'Université Bourgogne Europe a voté à l'unanimité, lors de son Conseil d'Administration, les fiches action de son schéma directeur du développement durable et responsabilité sociale (S3DRSE). Cette présente charte s'inscrit dans le troisième axe du S3DRSE visant à évaluer et réduire l'empreinte écologique des activités de recherche tout en inscrivant les priorités écologiques au cœur de la recherche à l'UBE.
La Charte LUMEN sera révisée à date de réécriture du S3DRSE de l'UBE.

Par leur co-signature de la charte LUMEN, les organismes de recherche et établissements partenaires de l'EPE affirment leur engagement commun en faveur d'une recherche responsable et contributive aux transitions socio-écologiques.
Cette démarche traduit la volonté de fédérer l'ensemble des communautés scientifiques autour de principes partagés, conciliant excellence de la recherche, liberté académique, responsabilité sociétale et prise en compte des enjeux environnementaux.
Elle témoigne également de la conviction que les défis climatiques, environnementaux et sociaux nécessitent une mobilisation collective des acteurs de la recherche, dans un esprit de coopération, d'interdisciplinarité et de dialogue avec la société.

Version de travail – Confidentiel

[4] La version 2 actualisée du Plan Climat, Biodiversité et Transition Écologique du MESRE est attendue pour fin 2026.
[5] https://www.cnrs.fr/sites/default/files/news/2025-03/_Schema_Directeur_DDRS_CNRS.pdf
[6] https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/plan_inrae_bas_carbone.pdf
[7] https://institut-agro-dijon.fr/fileadmin/user_upload/DDRS/2023_Institut_Agro_PAS_bilan_def.pdf
[8] https://www.agenda-2030.fr/17-objectifs-de-developpement-durable/

Dans ce contexte, il s'agit, pour les établissements sous tutelle du MESRE, de prendre des engagements concernant la décarbonation de leurs activités, avec des objectifs de réduction ciblée de leur empreinte carbone incluant des enjeux forts en termes de sobriété énergétique (réduction de la consommation d'énergie) et de réduction de l'impact environnemental du fonctionnement courant, y compris en ce qui concerne la gestion durable de la biodiversité et la préservation du vivant.

Il ne s'agit pas seulement de produire des savoirs sur les transitions, mais aussi d'interroger nos manières de faire de la recherche, nos partenariats, nos modes de diffusion des résultats et nos pratiques quotidiennes.

Dans cette perspective, la recherche durable ne constitue pas un champ parmi d'autres : elle devient un cadre transversal, structurant, appelant à une mobilisation collective des communautés scientifiques. Elle suppose d'articuler excellence académique, exigence éthique et contribution effective aux transformations écologiques et sociales nécessaires pour garantir l'Habitabilité[9] de la Terre.

Les laboratoires et plateformes de l'UBE signataires de la charte LUMEN considèrent donc que la recherche doit poursuivre sa mission fondamentale de production de connaissances libres et rigoureuses tout en s'interrogeant collectivement sur ses conditions d'exercice, ses impacts environnementaux et sociétaux, ainsi que sa contribution aux transitions socio-écologiques.

La charte LUMEN constitue à ce titre un cadre volontariste et engagé, destiné à accompagner notre communauté scientifique dans une démarche de progrès continu sur les deux leviers de l'atténuation et de l'adaptation, en favorisant le partage d'expériences, l'évolution des pratiques et le renforcement de la contribution de la recherche aux transitions socio-écologiques du XXIe siècle.

Version de travail – Confidentiel

[9] *Liberté, dignité, habitabilité. Donner au siècle la valeur qui lui manque*, Baptiste Morizot et Laurent Neyret, Tracts, Gallimard, 2026

Les différentes thématiques d'engagement

Ci-après le terme "laboratoire" est utilisé de manière générique mais il peut s'agir également d'une plateforme.

1/ La gouvernance et la stratégie du laboratoire

Le laboratoire s'engage à intégrer les enjeux environnementaux dans sa stratégie et sa gouvernance. Pour cela, il désigne un référent DDRSE pouvant s'entourer d'un groupe de travail pour la réalisation du bilan carbone des activités du laboratoire (BEGES) et l'animation d'actions dédiées si la taille du laboratoire le justifie.

2/ La recherche au sein du laboratoire

Tout en préservant l'exigence scientifique et l'indépendance des travaux de recherche, le laboratoire s'engage à questionner ses propres pratiques scientifiques : recours aux infrastructures numériques intensives, choix des dispositifs, par exemple il s'engage à prendre en compte son impact carbone et environnemental notamment dans les réponses aux appels à projets.

3/ Les achats du laboratoire

Le laboratoire s'engage à orienter ses achats vers des solutions plus sobres et plus durables en cohérence avec les politiques d'achats responsables des tutelles en conformité avec l'article 35 de la loi Climat[10].

4/ Les équipements scientifiques

Le laboratoire s'engage à optimiser leur utilisation notamment par la gestion raisonnée des données, la mutualisation, la planification et l'allongement de la durée de vie des équipements scientifiques parce qu'ils représentent un poste majeur d'impact environnemental tant dans leur process de fabrication que par leur consommation énergétique.

5/ L'utilisation du numérique

Le laboratoire s'engage à adopter des pratiques de "sobriété numérique" puisqu'il représente, dans certains cas, une part non négligeable de son empreinte carbone.

6/ La gestion des déchets

Le laboratoire s'engage à mettre en place, en lien avec les services techniques, une gestion claire des déchets adaptée aux différents types de flux (déchets ménagers, chimiques, biologiques...). L'unité cherche à réduire au maximum les déchets à la source et favorise le réemploi.

Version de travail _ Confidentiel

[10] LOI n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

7/ La gestion de l'énergie

Le laboratoire s'engage à contribuer aux objectifs de sobriété énergétique de l'UBE en identifiant ses principaux postes de consommation et en adoptant systématiquement les mesures élémentaires de sobriété au quotidien.

8/ Les déplacements domicile-travail

Le laboratoire s'engage à encourager toutes les mobilités bas-carbone et à valoriser les dispositifs d'accompagnement existants tout en cherchant à limiter les déplacements systématiques de ses membres.

9/ Les déplacements professionnels

Le laboratoire s'engage à suivre annuellement la fréquence et les modalités des déplacements professionnels en sensibilisant aux modes de transport bas-carbone (comme le train) et à l'utilisation de la visioconférence dès qu'elle est jugée possible et pertinente.

10/ L'organisation de colloques, séminaires

Le laboratoire s'engage à intégrer systématiquement la dimension environnementale lors de l'organisation d'évènements scientifiques.

En signant la Charte LUMEN, le laboratoire s'engage donc à initier à court terme, pour chacune des thématiques abordées, une démarche de réduction de ses impacts environnementaux.

Cette démarche débute par la mise en œuvre des mesures d'amorçage (Niveau 1) et s'inscrit ensuite, à moyen et long terme, dans un processus de consolidation (Niveaux 2) et d'inspiration (Niveau 3).

Le guide adaptatif associé propose différents niveaux d'engagement permettant à chaque laboratoire de construire sa propre trajectoire de progrès continus, adaptée à son fonctionnement, à ses spécificités disciplinaires et à ses marges d'action, tout en contribuant à l'effort collectif de transition écologique de la recherche à l'UBE.

Version de travail – Confidentiel

Page de signatures

Directeurs d'Unités			
Organismes Nationaux de Recherche			
CNRS	INSERM	INRAE	
Établissements associés à l'EPE			

Version de travail – Confidentiel

Mr le Président de l'Université Bourgogne Europe, Vincent THOMAS

Guide adaptatif

Ci-après le terme "laboratoire" est générique mais il peut s'agir également d'une plateforme.
Le guide adaptatif accompagne la mise en œuvre de la charte LUMEN au sein des laboratoires de l'Université Bourgogne Europe.

Il traduit les principes de la charte – la qualité de la recherche, la cohérence environnementale et sociale et la démarche d'amélioration continue – en actions concrètes compatibles avec la trajectoire nationale de neutralité carbone portée par la Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) et les plans climat-biodiversité du MESR.
Le guide adaptatif accompagne la mise en œuvre de la charte LUMEN au sein des laboratoires de l'Université Bourgogne Europe et de ses partenaires. Il propose des repères, des outils et des pistes d'action permettant aux unités de recherche de décliner les engagements de la Charte LUMEN en tenant compte de leurs spécificités disciplinaires, de leur organisation et de leurs marges d'action.
Ce guide n'a pas vocation à imposer un modèle unique. Il propose pour chaque thématique de la Charte une gradation d'engagement en trois niveaux. Ainsi, chaque laboratoire signataire s'engage à satisfaire le niveau 1 (AMORCER) puis à construire sa propre trajectoire de progression dans les différentes thématiques vers les niveaux 2 (CONSOLIDER) puis 3 (INSPIRER).
Les trois niveaux d'engagement de ce guide au regard des différentes thématiques sont les suivants :

- Niveau 1 : **AMORCER.** Le niveau 1 constitue le socle commun de la charte LUMEN. L'atteinte du Niveau 1 est donc attendue par chaque laboratoire signataire de la Charte LUMEN. Il repose sur la mise en œuvre des mesures d'amorçage permettant d'engager la dynamique de transition, de sensibiliser les équipes et d'identifier les principaux leviers d'action adaptés au contexte de l'unité.
- Niveau 2 : **CONSOLIDER.** Le niveau 2 correspond à une phase de consolidation et de déploiement. Le laboratoire renforce ici ses pratiques, met en œuvre des actions plus structurantes et intègre progressivement les enjeux environnementaux et sociétaux dans son fonctionnement courant. Ce niveau traduit une volonté affirmée d'accélérer la trajectoire de progrès engagée.

Version de travail – Confidentiel

- Niveau 3 : **INSPIRER.** Le niveau 3 représente un horizon d'excellence et d'exemplarité. Il offre au laboratoire un objectif de long terme permettant d'aller au-delà des exigences du Niveau 2 et de contribuer activement à la diffusion des bonnes pratiques au sein de l'écosystème de la recherche. Il rassemble les pratiques les plus ambitieuses identifiées au sein des communautés scientifiques.

S'il est attendu du laboratoire qu'il respecte le Niveau 1 sur chacune des thématiques, l'atteinte du Niveau 2 et du Niveau 3 peut se faire de manière différenciée selon les thématiques et les spécificités du laboratoire.
En articulant ces trois niveaux avec les thématiques de la Charte, le guide adaptatif constitue donc un outil de pilotage permettant aux équipes de suivre leurs progrès, d'identifier les marges d'action les plus pertinentes et de nourrir les révisions périodiques de la Charte LUMEN et du schéma directeur DDRSE de l'UBE, du programme d'orientation du laboratoire le cas échéant.

Version de travail – Confidentiel

Thématique : La gouvernance du laboratoire

Niveaux LUMEN	Engagements	Modalités de mise en œuvre[11]
Niveau 1 : AMORCER	Le laboratoire annexe la Charte LUMEN à son règlement intérieur et/ou à ses statuts. Le laboratoire nomme un référent DDRSE qui a des missions bien définies au sein du laboratoire. Les membres du laboratoire sont régulièrement sensibilisés aux impacts environnementaux des activités scientifiques.	Le référent est encouragé à s'entourer d'un groupe de travail (GT) selon la taille du laboratoire. Le GT et/ou le référent doit réaliser le BEGES du laboratoire. Le GT et/ou le référent doit présenter un bilan global sur toutes les thématiques de la charte à l'ensemble du laboratoire une fois par an. Le référent du laboratoire travaille, en coopération avec tous les autres référents, à la construction d'un environnement numérique de sensibilisation LUMEN partagé.
Niveau 2 : CONSOLIDER	Le laboratoire définit des objectifs d'amélioration continue réalistes (implication des équipes et des doctorants dans les initiatives). Le GT et/ou le référent engage une réflexion sur la place des impacts environnementaux dans les décisions de financements divers à partir de 2030.	Le GT et/ou le référent présente des propositions d'action au conseil de laboratoire. Le GT et/ou le référent organise des temps d'échange en interne sur les pratiques durables. Le GT et/ou le référent se familiarise avec d'autres chartes existantes pour discussion et inspiration. Le GT et/ou le référent participe lors des assises de la recherche durable de l'UBE à un échange avec l'ensemble des référents/GT des autres laboratoires.
Niveau 3 : INSPIRER	Le GT et/ou le référent organise une réunion annuelle pour informer les équipes du laboratoire sur l'état d'avancement des actions engagées.	Le référent présente le bilan global de toutes les thématiques lors des assises annuelles des référents LUMEN. Le GT et/ou le référent en collaboration avec le/la chargé de communication (si ce poste existe dans le laboratoire) développe des communications internes et

[11] Liste non exhaustive

Version de travail – Confidentiel

		externes (newsletter, réseaux sociaux, affiches...). Le GT et/ou le référent participe à des colloques, séminaires sur la recherche durable.

Version de travail _ Confidentiel

Thématique : La recherche au sein du laboratoire

Niveaux LUMEN	Engagements	Modalités de mise en œuvre[12]
Niveau 1 : AMORCER	Le laboratoire s'engage à s'inscrire dans une démarche de science ouverte (en phase avec l'objectif 3 (Axe 3) du S3DRSE; et à sensibiliser ses collègues sur l'impact environnemental et social de la recherche.	Les membres du laboratoire publient autant que possible en open access et systématiquement sur les plateformes dédiées (HAL) tous leurs articles après l'embargo. Un état des lieux est effectué tous les ans grâce aux formations dispensées (pôle recherche, CIPE, BU).
Niveau 2 : CONSOLIDER	Lorsque c'est possible, le laboratoire a un axe de recherche sur la transition socio-environnementale. Le laboratoire modifie ses méthodes de recherche pour diminuer les émissions (slow science, open science).	Le GT et/ou le référent intègre des thématiques en lien avec les 17 objectifs de DD dans ses axes de recherche. Le laboratoire peut s'engager dans une démarche de partage de ses bases de données.
Niveau 3 : INSPIRER	Le laboratoire devient exemplaire et partage ses pratiques d'intégration des enjeux attachés à la transition écologique dans le cadre de ses activités de recherche.	L'UBE partage sur ses réseaux la diffusion à 100% de ses articles de recherche sur HAL. Les membres du laboratoire participent à la vulgarisation de leurs résultats de recherche auprès du grand public (Nuit des chercheurs, Fête de la science, The Conversation...) Les membres du laboratoire présentent lors de congrès, colloques, journées d'études, open lab... leur intégration du DD dans le cadre de leur recherche.

Version de travail _ Confidentiel

[12] Liste non exhaustive

Thématique : Les achats du laboratoire

Niveaux LUMEN	Engagements	Modalités de mise en œuvre[13]
Niveau 1 : AMORCER	Le GT et/ou le référent sensibilise les membres du laboratoire sur l'impact environnemental et social des achats. (consommables, équipements, produits chimiques).	Les membres du laboratoire privilégient des produits avec moins d'emballage, évitent le gaspillage de consommables. Dans la mesure du possible, les membres du laboratoire regroupent les commandes pour limiter les livraisons.
Niveau 2 : CONSOLIDER	Le laboratoire met en place des pratiques d'achats responsables structurées et intégrées dans son fonctionnement en conformité avec la tutelle, dans le respect de l'article 35 de la loi Climat, et en phase avec la politique d'achats responsables du S3DRSE (Axe 1 - objectif 2).	Le GT et/ou le référent est chargé de définir une politique d'achats durables et une liste de fournisseurs écoresponsables en lien avec la cellule achat de l'UBE. Les membres du laboratoire, favorisent le matériel réutilisable ou reconditionné, et quand cela est possible mutualisent les équipements entre équipes : l'objectif à terme est d'atteindre 25% de matériel réutilisable ou reconditionné.
Niveau 3 : INSPIRER	Le laboratoire devient exemplaire et partage ses pratiques d'achats responsables avec d'autres structures.	Le GT et/ou le référent publie un guide interne d'achats durables. Le GT et/ou le référent partage les fournisseurs responsables avec d'autres laboratoires et intervient dans des réseaux ou événements pour promouvoir les bonnes pratiques.

Version de travail – Confidentiel

[13] Liste non exhaustive

Thématique : Les équipements scientifiques

Niveaux LUMEN	Engagements	Modalités de mise en œuvre[14]
Niveau 1 : AMORCER	Les membres du laboratoire prennent conscience de l'impact environnemental des équipements scientifiques (fabrication, consommation énergétique, fin de vie).	Les membres du laboratoire éteignent systématiquement les appareils non utilisés. Les membres du laboratoire privilégient systématiquement le partage d'équipements entre collègues.
Niveau 2 : CONSOLIDER	Le laboratoire organise une gestion optimisée et durable des équipements scientifiques.	Le GT et/ou le référent dresse un inventaire complet des équipements scientifiques du laboratoire et la porte à la connaissance des autres laboratoires. Le GT et/ou le référent met en place la mutualisation des appareils entre équipes à travers la planification de leur utilisation. Le laboratoire s'engage à prolonger la durée de vie des équipements par une maintenance accrue. L'objectif est d'augmenter de 20% la durée de vie moyenne des équipements.
Niveau 3 : INSPIRER	Le laboratoire valorise ses pratiques et devient un modèle en matière de gestion durable des équipements.	Le laboratoire crée une plateforme de mutualisation accessible à d'autres laboratoires. Le GT et/ou le référent partage les bonnes pratiques et participe au moins à un projet collaboratif d'optimisation des équipements.

Version de travail – Confidentiel

[14] Liste non exhaustive

Thématique : Le numérique

Niveaux LUMEN	Engagements	Modalités de mise en œuvre[15]
Niveau 1 : AMORCER	Les membres du laboratoire prennent conscience de l'impact environnemental du numérique (équipements informatiques, puissance de calcul, utilisation de l'IA, stockage de données, e-mails).	Une action de sensibilisation est menée au moins une fois par an pour sensibiliser les membres du laboratoire (vidéos ressources de l'UVED par exemple) Le GT et/ou le référent encourage les membres du laboratoire à trier régulièrement leurs e-mails et à envoyer toutes les pièces jointes via des systèmes de partage de fichiers avec une durée de téléchargement limitée à 8 jours (FileSender). Les membres du laboratoire éteignent systématiquement leurs ordinateur et écran en fin de journée (création d'affiches...).
Niveau 2 : CONSOLIDER	Le laboratoire met en place des pratiques numériques responsables et structurées.	Le laboratoire met en place une politique de gestion des données (tri, archivage) : l'objectif est de réaliser deux campagnes de tri des mails/pièces jointes par an afin de réduire de 30% le taux de stockage de nos boites mails. Le laboratoire s'engage à prolonger la durée de vie des équipements informatiques pour garantir leur utilisation pendant au minimum 7 ans. Le laboratoire utilise des outils numériques moins énergivores (critère pris en compte lors de l'achat) en collaboration avec la cellule achat de l'UBE.
Niveau 3 : INSPIRER	Le laboratoire diffuse ses pratiques de sobriété numérique et devient un acteur de référence.	Le GT et/ou le référent forme d'autres équipes à la sobriété numérique, partage ses guides ou outils, intègre ces pratiques dans des projets collaboratifs ou institutionnels.

[15] Liste non exhaustive

Version de travail – Confidentiel

Thématique : La gestion des déchets

Niveaux LUMEN	Engagements	Modalités de mise en œuvre[16]
Niveau 1 : AMORCER	Le DU ou le référent du laboratoire informe et conseille les utilisateurs sur les bonnes pratiques en matière de gestion des déchets.	Le GT et/ou le référent met en place des affiches explicatives dans 100% des espaces communs indiquant les consignes de tri (papier, plastique, verre, biodéchets). Le référent organise une session d'information et/ou un atelier sur les bonnes pratiques de tri.
Niveau 2 : CONSOLIDER	Les membres du laboratoire s'approprient les enjeux liés à la gestion des déchets : tri systématique, réduction des déchets à la source et réutilisation.	Le laboratoire met en place un protocole de tri sélectif strict couvrant 100% des catégories de déchets (ménager, alimentaire, recyclable, chimique et biologique). Chaque membre du laboratoire veille à trier correctement ses déchets, à utiliser des contenants réutilisables (gourdes, boîtes repas). Le laboratoire limite les impressions papier avec pour objectif de réduire de 20% sa consommation de papier. Le cas échéant, le laboratoire recycle au moins 30% des contenants/flacons (lavage et réutilisation dans le respect des règles hygiène et sécurité).
Niveau 3 : INSPIRER	Le GT et/ou le référent partage ses bonnes pratiques auprès d'autres GT et/ou référents.	Le référent partage son expérience en participant au moins à une rencontre par an. Le GT et/ou le référent met à disposition un guide de bonnes pratiques de gestion des déchets (réduction à la source, tri...) à destination d'autres laboratoires.

Version de travail _ Confidentiel

[16] Liste non exhaustive

Thématique : La gestion de l'énergie

Niveaux LUMEN	Engagements	Modalités de mise en œuvre[17]
Niveau 1 : AMORCER	Le référent DDRSE et la direction du laboratoire informent sur la consommation énergétique et communiquent sur les écogestes et encouragent tous les membres du laboratoire à les adopter.	Lors de l'AG du laboratoire, le référent informe sur la consommation énergétique du ou des sites et sensibilise sur la part de l'énergie dans le BEGES avec rappel des objectifs nationaux et de l'UBE. Le GT et/ou le référent produit des affiches pour inciter à éteindre les lumières ou les équipements restants en veille.
Niveau 2 : CONSOLIDER	Le GT et/ou le référent mène une réflexion sur les économies d'énergie possibles à l'échelle du laboratoire. Le laboratoire met en place des pratiques collectives et intègre l'énergie dans l'ensemble de ses décisions.	Le GT et/ou le référent cartographie les consommations énergétiques afin de définir des procédures d'extinction par zone. Afin de respecter les diminutions attendues (10% en deux ans), le laboratoire privilégie systématiquement les équipements les plus sobres et incite à la mutualisation des équipements fortement consommateurs d'énergie. Le laboratoire repense les locaux pour prévoir un espace commun permettant de mutualiser le matériel de vie de laboratoire (machine à café, imprimante...) pour limiter l'usage individuel.
Niveau 3 : INSPIRER	Le laboratoire valorise ses pratiques et devient un modèle en matière de gestion durable de l'énergie.	Le GT et/ou le référent suit la consommation énergétique avec précision pour atteindre une diminution de 40% en 2035 à travers l'intégration systématique de la question énergétique dans les projets du laboratoire. Le référent participe à des réseaux et dispositifs nationaux.

Version de travail – Confidentiel

[17] Liste non exhaustive

Thématique : Les déplacements domicile-travail

Niveaux LUMEN	Engagements	Modalités de mise en œuvre[18]
Niveau1 : AMORCER	Le laboratoire ou la plateforme s'engage à communiquer sur l'empreinte carbone des différents modes de transport. Le laboratoire ou la plateforme sensibilise aux alternatives à la voiture autosoliste (co-voiturage par exemple). Le laboratoire ou la plateforme sensibilise aux avantages tarifaires de mobilité (FMD, participation à l'abonnement transport en commun, abri vélos sécurisé DIVIA, etc.). Le laboratoire ou la plateforme sensibilise aux effets positifs sur la santé des mobilités douces.	Le GT et/ou le référent organise des campagnes de communication internes (affichages, newsletter, événements…) Le GT et/ou le référent informe sur l'accompagnement possible (ateliers vélo, accessoires et équipement 4 saisons, etc.) Le GT et/ou le référent diffuse aux équipes du laboratoire les informations nécessaires pour bénéficier du Forfait Mobilité Durable. (FMD) Le GT et/ou le référent diffuse des informations sur les bienfaits pour la santé de différentes pratiques de mobilité douce.
Niveau 2 : CONSOLIDER	Le laboratoire encourage les personnels à effectuer un bilan carbone individuel de leurs mobilités domicile-travail. Le laboratoire s'assure que la majorité des réunions puissent être accessibles en mode hybride.	Le GT et/ou le référent réalise régulièrement une enquête mobilité à l'échelle du laboratoire avec pour objectif 20% de bénéficiaires du FMD. Le GT et/ou le référent sensibilise aux outils d'évaluation des émissions liées aux déplacements pour encourager le report modal. Le GT et/ou le référent calcule la réduction de l'empreinte carbone des réunions de laboratoire chaque année. Le GT et/ou le référent s'engage à ce que 50% des membres du laboratoire participe au Challenge Mobilité ou vise les 30% de bénéficiaires du FMD.

[18] Liste non exhaustive

Version de travail – Confidentiel

Niveau 3 : INSPIRER	Le laboratoire publie les résultats en matière de réduction annuelle des émissions liées aux déplacements. Le GT et/ou le référent participe à des réseaux et initiatives de mobilité durable.	Le GT et/ou le référent participe à des réseaux et initiatives de mobilité durable. Le laboratoire s'engage à faire un état des lieux des besoins des membres du laboratoire pour les déplacements domicile-travail au moins une fois par an et à faire remonter l'information au service Campus Durable et vise les 40% de bénéficiaires du FMD).

Version de travail _ Confidentiel

Thématique : Les déplacements professionnels

Niveaux LUMEN	Engagements	Modalités de mise en œuvre[19]
Niveau 1 : AMORCER	Le laboratoire sensibilise les équipes aux impacts environnementaux des déplacements liés aux activités scientifiques.	Le GT et/ou le référent organise des sessions d'information sur les impacts des mobilités professionnelles. Le GT et/ou le référent produit des affiches/vidéos d'information sur les possibilités de réduction de l'impact environnemental des déplacements (transports, choix d'hébergement, etc.). Les séminaires peuvent être ouverts en visio-conférence à des participants extérieurs, contribuant ainsi au rayonnement du laboratoire sans impacter son bilan carbone.
Niveau 2 : CONSOLIDER	Le laboratoire adopte une politique de mobilité responsable fondée sur un seuil de substitution avion-train fixé à six heures de trajet ferroviaire. Le laboratoire identifie un quota carbone global pour l'ensemble de ses déplacements professionnels.	Le laboratoire encourage la visioconférence dans les projets de recherche d'envergures diverses (notamment internationaux). Le laboratoire identifie les meilleures modalités pour réduire le coût des trajets en train (réservations anticipées, abonnements, etc.). Considérant que le temps en train peut être un temps productif, le laboratoire mène une réflexion sur les modalités de confort de voyage (par exemple 1ère classe).
Niveau 3 : INSPIRER	Le laboratoire communique sur l'amélioration du bilan carbone des déplacements professionnels. En outre, le laboratoire s'engage à mener une réflexion sur la possibilité d'un quota carbone individuel pluriannuel.	Le laboratoire met en avant sur ses supports de communication (site web, …) la réduction de ses émissions en lien avec les déplacements professionnels. Le GT et/ou le référent participe à des séminaires/conférences sur le coût environnemental de la recherche.

[19] Liste non exhaustive

Version de travail _ Confidentiel

Thématique : L'organisation de colloques et séminaires

Niveaux LUMEN	Engagements	Modalités de mise en œuvre[20]
Niveau 1 : AMORCER	Le laboratoire s'engage à intégrer la dimension environnementale dans l'organisation de tous ses événements.	Le laboratoire s'engage à choisir un lieu accessible en transports en commun et à informer les participants sur les différentes solutions de déplacement durable. Le laboratoire s'engage à limiter le volume des goodies et le cas échéant à choisir des goodies «responsables» (utiles, durables, labellisés, en matière recyclée/recyclable, produits en France) Le laboratoire s'engage à trier tous les déchets issus de l'évènement. Le laboratoire s'engage à choisir des repas à faible impact lors de ses colloques et séminaires (végétarien, alimentation bio, locale, de saison, vaisselle réutilisable)
Niveau 2 : CONSOLIDER	Le laboratoire s'engage dans une prise en compte approfondie et systématique de la dimension environnementale dans l'organisation de ses colloques.	Le laboratoire met en œuvre systématiquement toutes les mesures du niveau précédent. Le laboratoire oblige les intervenants invités à prendre le train (critères des déplacements professionnels pour être remboursé). Le laboratoire propose un accès en ligne (hybride) pour ses colloques et séminaires.
Niveau 3 : INSPIRER		Le laboratoire s'engage à calculer l'empreinte carbone liée aux déplacements lors des évènements qu'il organise.

[20] Liste non exhaustive

Version de travail – Confidentiel

	Le laboratoire devient exemplaire et partage ses pratiques en matière d'organisation de colloques et de séminaires.	Le laboratoire diffuse les bonnes pratiques auprès d'autres institutions. Le laboratoire met en avant sa politique de DDRSE dans la communication ayant trait à ses colloques et séminaires. Le GT et/ou le référent, en lien avec l'UBE, s'engage à inclure la dimension environnementale dans le choix de ses prestataires.

Version de travail _ Confidentiel

Glossaire

BEGES : Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre
DDRSE : Développement Durable et Responsabilité Sociétale et Environnementale
CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
DU : Directeur d'Unité
ESR : Enseignement Supérieur et Recherche
INRAE : Institut National de la Recherche Agricole et de l'Environnement.
INSERM : Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale
PNACC : Plan National d'Adaptation au Changement Climatique
FMD : Forfait Mobilité Durable
GT : Groupe de Travail
LUMEN : Laboratoires et plateformes unis pour la mobilité et l'environnement
MESRE : ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace
PNACC : Plan National d'Adaptation au Changement Climatique
SNBC : Stratégie Nationale Bas Carbone
S3DRSE : Schéma Directeur du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale et Environnementale
SPE : Service Public Écoresponsable

Version de travail _ Confidentiel

Note Charte LUMEN

Vote instances – Septembre/Octobre 2026

Contexte

La France s'est fixée d'ambitieux objectifs de réduction des émissions de GES à l'horizon 2030 et 2050.

L'Etat est engagé à travers la circulaire SPE et invite l'enseignement supérieur et les ONR à s'engager encore davantage dans ces objectifs.

A l'échelle régionale, la COP territoriale est en attente de la participation active de l'UBE.

A l'échelle locale, le schéma directeur du développement durable de l'UBE (S3DRSE), et particulièrement son axe 3, nous invite à réduire l'impact environnemental de la recherche conduite à l'UBE.

Début 2026, la commission de la recherche a accepté la constitution d'un groupe de travail sur la recherche durable à l'UBE.

Le but était de réfléchir collectivement à l'écriture d'une charte de la recherche durable à l'UBE, la charte LUMEN (Laboratoires et plateformes Unis pour la Mobilité et l'ENvironnement) afin d'y faire adhérer l'ensemble des laboratoires et des plateformes de l'UBE.

Un GT a donc été constitué avec des enseignant-chercheurs UBE investis et reconnus pour leurs actions, recherches en faveur des transitions socio-écologique et complété par 4 enseignants-chercheurs/BIATSS, 3 directeurs d'unité, 2 directeurs de composante et 1 responsable de plateforme, tous tirés au sort et assurant une équité homme/femme, une juste répartition des laboratoires et des sites territoriaux. Un accompagnement par les ONR (principalement le CNRS) à certains stades de la réflexion a également été mis en place. Le GT est co-piloté par les VP recherche, valorisation et DDRSE

L'objectif du GT était :

- de structurer les travaux et décisions autour de la charte LUMEN,

- d'assurer la cohérence avec le S3DRSE et son axe 3 Recherche & Innovation,

- de proposer des outils concrets et opérationnels à destination des unités,

- de contribuer à la visibilité scientifique et institutionnelle de l'UBE.

Passage dans les instances

La charte Lumen est maintenant écrite, elle est constituée d'un cadrage général et d'un guide adaptatif permettant à chacun de se fixer ses objectifs pour une recherche durable (gouvernance, recherche, achats, énergie, déplacements…). L'objectif de cette charte est de faciliter la mise en œuvre de solutions concrètes, permettant à chaque laboratoire de s'inscrire dans la trajectoire de l'Université Bourgogne Europe (UBE) tout en respectant ses propres spécificités disciplinaires.

Elle sera signée le 15 octobre 2026 lors du symposium « La recherche durable à l'UBE ». Cette journée est conçue comme un temps d'échange collectif, alternant : apports scientifiques et institutionnels, retours d'expérience et temps d'échanges.

Aujourd'hui le vote porte sur la charte Lumen en pièce jointe.